

# L'AVENIR DU NORD



CHENIER

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1944

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1944

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



LABELLE

JOLIEU, VENDREDI LE 17 NOVEMBRE, 1944

## Sur le Pont de la Régent

La semaine prochaine, en beaux caractères, nous publierons un article intitulé: "Coups de vent dans le Moulin à eau... Vous savez qui?"

Depuis que le député est à l'hôtel, M. Gareaux prend des airs de grand "boss"... "Venez à moi, vous tous qui avez des affaires provinciales à régler, et comme à l'habitude je ne les réglerai pas! Venez pas me voir pour les "jobs"; on en a trop promis, on ne sait plus à qui les donner!" On savait tout ça!

La "barbotte" a pris le chemin en direction de Saint-Colomban... Même s'il fait froid, la "barbotte" vit dans une maison d'été!

"L'Echo du Nord" s'inquiète fort de savoir ce que Lionel Bertrand fera aux prochaines élections fédérales... Pourquoi tant s'inquiéter? Si M. Gareaux avait tant soit peu de psychologie, il devrait savoir que la revanche ne sera pas longue à attendre!

On vous racontera bientôt une belle histoire... pas une histoire des "pays d'en haut", mais une belle histoire du pays de Saint-Jamvier.

Parions que "L'Echo du Nord", la semaine prochaine, va faire, pour la première fois, un compliment à M. King... Non, trop farceur pour ça! Ça va être drôle tout de même! Le parti des "indépendants", MM. Roy et Dorion (que joindra bientôt le candidat Me Lucien Thine) vont être tenus de voter confiance à M. King. Après ce vote de confiance, quelle face auront les farceurs!

Le Septième Emprunt de la Victoire a été souscrit... Façon de dire à Hitler qu'on ne l'aime pas!

La température nous gâte... même en novembre. Dimanche et lundi, quel beau soleil! Il y a vraiment de quoi être satisfaits!

Quand la figure du Père Noël apparaît dans les journaux, les enfants sont les premiers à en avoir officiellement les parents...

Papa, comment est-ce qu'on appelle une maman chatte?  
— Une chatte.  
— Et un papa chat?  
— Un matou.  
— Et un bébé chat?  
— Un minou.  
— Alors il n'y a donc point de chat qui s'appelle un chat!

Le maire Raynault briguerait de nouveau les suffrages à la mairie de Montréal... Que fera Camille? Depuis sa sortie du camp de concentration, silence absolu, silence total. C'est bien le cas de dire qu'il fait encore de la "concentration"...

M. Ralston a expliqué, dans une déclaration publique, qu'il avait demandé au cabinet fédéral de décrire la conscription pour service outre-mer, que le cabinet avait refusé, qu'il s'était entêté, et que M. King lui avait tout simplement demandé sa démission... C'est remarquable comme M. Ralston n'a pas été regretté, et comme M. King a été applaudi...

Il y aura bientôt un petit caucus entre Staline, Churchill et Roosevelt. Une sorte de partie de cartes... où chacun gagne. Mais pour Hitler, chaque carte qu'on tourne équivaut à une perte de plus.

Préférence. Le médecin: Vous prendrez tous les jours six pilules et un petit verre de rhum.

Le client: Oh! docteur, si ça ne vous fait rien, j'aimerais autant une pilule et six petits verres de rhum!

Pour vos achats des fêtes, donnez la préférence à votre marchand local. Il paie des taxes de toutes sortes, il contribue aux oeuvres de la localité, il appartient à la même famille. Pourquoi acheter ailleurs quand chez les nôtres on trouve aussi bon et à aussi bon compte?

N'allez pas croire sur parole celui qui, au départ d'un voyage de chasse, vous promet un morceau de chevreuil ou d'original... Nous en connaissons trop qui ne savent pas tirer, ou qui tirent à côté, ou qui ne tirent pas du tout... Dans un cas comme dans l'autre, vous n'êtes jamais comblés!

## LA NOUVELLE LOI SUR L'HABITATION

Le 11 août 1944, le Parlement canadien adoptait la nouvelle loi nationale sur l'habitation, c'est-à-dire que la loi nationale de 1938 subissait des additions et des modifications qui la rendaient encore plus à la portée de la population. Une fois de plus le gouvernement King a présenté une pièce de législation de haute portée nationale.

La loi prévoit des prêts aux particuliers désireux de devenir les propriétaires d'une maison, aux fermiers qui désirent se construire ou améliorer leurs résidences. Ce sont deux points dont nous allons causer car ils intéressent particulièrement nos lecteurs. La loi prévoit également des prêts à des coopératives, aux municipalités qui veulent s'attaquer au problème de la disparition des taudis, à des compagnies qui auraient comme but de financer la construction de maisons à loyers modiques, etc.

Toute personne qui possède un terrain peut obtenir un prêt pour la construction d'une maison. Le quart du montant total du prêt est consenti par le gouvernement fédéral, et la balance par une "institution prêteuse" au sens de la loi: une compagnie d'assurance, de prêt et de fiducie, de construction, une union de crédit, etc. Le taux d'intérêt sur le prêt est de 4 1/2 pour cent. Le prêt n'est pas accordé sur le coût total du terrain et de la maison, mais sur un pourcentage jamais inférieur à 50 pour cent et qui peut même atteindre 95 pour cent. Le pourcentage est déterminé par la valeur totale de la construction; moins cher elle coûte, plus le pourcentage du prêt est élevé.

Illustrons par quelques exemples. Pour une maison de \$2,500, le prêt maximum pourra être de 93 pour 100 ou de \$2,325; il sera de 91 pour cent pour une maison de \$3,000; de 90 pour cent pour une maison de \$4,000; de 86 pour cent pour une maison de \$5,000. Ce qui revient à dire qu'une personne pourra construire et habiter une maison évaluée avec le terrain à \$4,000, en versant une somme initiale de \$400, et des montants mensuels de \$22.61 pendant vingt ans. Ces versements mensuels comprennent le principal et l'intérêt.

Le remboursement des prêts est garanti par une première hypothèque sur la maison et sur le terrain. La durée du prêt ne peut pas excéder 20 ans. Nécessairement il faudra que les résidences soient construites selon certaines exigences bien définies.

Les cultivateurs ont les mêmes avantages. Toutefois leurs versements, au lieu d'être mensuels, seront périodiques et établis dans chaque cas de façon à accommoder l'intéressé le plus parfaitement possible. Dans le cas où la ferme est déjà hypothéquée, la loi prévoit la consolidation du prêt hypothécaire existant et du nouveau prêt pour la construction d'une habitation. Des prêts seront également consentis aux cultivateurs pour l'agrandissement et l'amélioration de leurs maisons de ferme.

Une section de la loi garantit aussi des prêts pour la réfection des maisons. Ils sont consentis par l'intermédiaire des banques et des maisons de crédit. Pour l'amélioration de maisons les prêts ne doivent pas excéder \$2,000, et \$3,000, quand il s'agit d'agrandissements.

Ces divers projets — qui prévoient des prêts globaux jusqu'à la somme d'un demi-milliard — seront appelés à jouer un grand rôle dès le lendemain de la guerre principale. A ce moment la pénurie des matériaux de construction peut sensiblement, en divers endroits, entraver l'application intégrale de la loi, mais il n'en reste pas moins vrai qu'avec la fin des hostilités la loi connaîtra une popularité bien large auprès de la population. Sous la loi de 1938 des centaines de mille prêts ont été consentis.

On peut obtenir toutes les informations nécessaires, les formules d'application, les plans de maisons, etc., en s'adressant à:

Administration Nationale du Logement,  
Ministère fédéral des Finances,  
OTTAWA, Can.

LIONEL BERTRAND

## COMMENT RECEVREZ-VOUS D'ALLOCATIONS FAMILIALES ?

Au cours de la dernière session, le gouvernement King a créé la loi des Allocations familiales qui accorde une allocation à tout enfant canadien de moins de 16 ans. La loi entre en force le 1er juillet 1945. Nous en avons largement causé dans un éditorial précédent.

Les lecteurs savent aussi quelle campagne a fait contre la loi, l'hon. M. Drew, premier ministre de l'Ontario, pour cette simple raison qu'elle protégeait Québec, la province des "familles nombreuses". M. Drew a été même jusqu'à dire que la loi devrait être rappelée, ce que ferait certainement M. Bracken s'il était porté au pouvoir.

Nous publions ci-dessous un tableau qui permettra à chaque père de famille de calculer le montant des allocations familiales qui lui sera versé. Le tableau indique l'allocation mensuelle; il sera facile en multipliant par douze d'obtenir le montant de l'allocation annuelle. Ces allocations, nous avons oublié de le dire dans notre dernier article, ne sont pas TAXABLES.

Allocation familiale mensuelle pour chaque enfant

AGE	1 à 5	6 à 9	10 à 12	13 à 16
1er enfant	\$5.00	\$6.00	\$7.00	\$8.00
2ième enfant	5.00	6.00	7.00	8.00
3ième enfant	5.00	6.00	7.00	8.00
4ième enfant	5.00	6.00	7.00	8.00
5ième enfant	4.00	5.00	6.00	7.00
6ième enfant	3.00	4.00	5.00	6.00
7ième enfant	3.00	4.00	5.00	6.00
8ième enfant	2.00	3.00	4.00	5.00

EXEMPLE: Si une famille est composée de sept enfants âgés respectivement de 14, 12, 10, 9, 7, 5 et 2 ans, le premier recevra \$8, le 2e \$7, le 3e \$7, le 4e \$6, le 5e \$5, le 6e \$3 et le 7e \$3. Soit un total par mois de \$39, ou de \$468, par année. Certes l'allocation peut varier d'un mois à l'autre; elle peut augmenter quand les enfants sautent dans une catégorie d'âge où l'allocation est plus élevée, et sensiblement baisser car l'enfant qui atteint 16 ans n'a plus droit à l'allocation.

Cette loi, qui est d'une très grande portée sociale, améliorera certes les conditions de la famille modeste. Elle devrait dans tous les domaines: hygiène, santé, instruction, éducation, etc., rendre de très précieux services. Je partage toujours l'opi-

## M. le chanoine Dubois, fêté

Les élèves de l'Ecole Ménagère régionale de Saint-Jérôme et les élèves du Jardin de l'Enfance, institutions que dirigent les Soeurs du Bon-Consell, ont organisé, lundi le 13 novembre, par une fête tout intime le 62ème anniversaire de naissance du curé de notre paroisse, Monsieur le chanoine Emile Dubois.

Les 185 élèves, dont 50 appartenant à l'Ecole Ménagère, avaient préparé, sous la direction des religieuses, un programme de chant et de musique, auquel se joignaient quelques saynètes très appropriées. En plus d'une corbeille de fleurs, les élèves avaient voulu joindre aussi l'offrande d'une messe que Monsieur le chanoine Dubois disait, mardi matin, à leurs intentions. A l'issue de la messe, les petites filles de l'Ecole Ménagère conviaient Monsieur le curé à un déjeuner qu'elles avaient préparé spécialement pour lui. Mardi, les élèves du Jardin de l'Enfance ont prononcé un grand congrès, faveur accordée par leur pasteur.

A Monsieur le chanoine Dubois, nous offrons, au nom de toute la population, en plus de l'expression de notre filiale soumission, les vœux les plus complets de santé et de bonheur.

## Licences de bière

Il y avait en août, dans la ville de Saint-Jérôme, dix-épiceries licenciées: MM. Raoul Pilon, Isidore Fleury, Georges Hamel, Ernest Lauzon, Euclide Leroux, Paul Lucas, Fabien Richer, René Gauthier, Alexis Bélanger et Achille Prud'homme.

Il y a quelques semaines, on annula les permis de M. Achille Prud'homme. Dans les mêmes jours, des avis d'annulation avaient été émis dans le cas de cinq autres épiciers-licenciés, mais restèrent en suspens par la suite.

Depuis cinq autres licences ont été accordées, ce qui porte le nombre des épiceries licenciées à 14. Les nouveaux permis ont été émis en faveur de MM. Ed. Beauchamp, Jean Lalonde, Jos. Beauchamp, Odessa Quenneville et Raoul Hauvel.

A Sainte-Thérèse, M. Raoul Lortie garde son permis; un permis a cependant été octroyé en faveur de Mme Antoine Dubois, et un autre le serait incessamment en faveur de M. L.-P. Jasmijn.

Le permis que détenait M. Adélaïde Fournier, hôtelier à St-Jamvier, a été annulé. On tenait à "dégonfler" M. Fournier afin de forcer le propriétaire de l'hôtel, M. S. Racine, de Terrebonne, à louer à M. Gareaux, bras droit de M. Gareaux. Mais il paraît qu'il y a eu complications: Pour le moment, l'hôtel est fermé.

## Au Club Rotary, de Saint-Jérôme

Les membres du Club Rotary de Saint-Jérôme tiendront leur prochaine réunion, lundi soir prochain, à l'Hôtel Lapointe.

Les épouses des membres seront admises à ce souper hebdomadaire, à l'issue duquel le R. Frère Robert, des Frères des Ecoles Chrétiennes, au Mont Saint-Louis, sera le conférencier.

M. Jean-Paul Rolland présidera.

## RAPPORT DU SEPTIEME EMPRUNT DE LA VICTOIRE

— RAPPORT PRELIMINAIRE —

Nous donnons cette semaine un premier rapport des sommes recueillies dans le comté de Terrebonne, lors du 7e Emprunt de la Victoire. Ce rapport, compilé lundi soir, est incomplet, dans ce sens que d'ici la fin de semaine plusieurs dizaines de milliers de dollars viendront s'ajouter aux sommes mentionnées plus bas. La semaine prochaine, nous publierons le rapport définitif, et nous ajouterons quelques commentaires généraux.

MUNICIPALITES	Objectif total	Nombre de souscriptions	Montant souscrit
Sainte-Thérèse et Rosemère	\$170,000	965	\$216,050
Terrebonne	65,500	432	81,300
Ste-Anne des Plaines	19,500	31	13,600
New-Glasgow, Ste-Sophie	13,000	24	11,050
Saint-Jamvier	13,000	48	15,750
Saint-Jérôme	491,000	3,289	515,600
Saint-Hippolyte	10,500	45	26,000
Shawbridge, Lesage, Prévost	13,000	105	19,850
Saint-Sauveur, Piedmont	26,000	38	19,650
Sainte-Adèle	26,000	75	30,300
Mont-Rolland	19,500	124	22,750
St-Marguerite, Lac Masson	19,500	55	22,750
Val-Morin, Val-David	9,000	40	16,650
Ste-Agathe des Monts	170,300	354	156,550
Sainte-Lucie	6,500	9	8,400
Saint-Jovite, Brébeuf	32,500	150	53,100
Saint-Faustin	6,500	21	7,100
Mont-Tremblant, Lac Mercier	32,500	59	44,900
BOUCHARD	491,200	3,613	724,500
Total	\$1,635,000	9,477	\$2,000,850

nion émise, sur le parquet même de la Chambre des Communes, que si on a trouvé de l'argent pour faire la guerre, on doit en trouver également pour améliorer le bien-être social de tout un peuple.

## LES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville vient de former les diverses commissions permanentes, de désigner les chefs de chacune d'elles. Ces commissions ont pour but de veiller à l'exécution de certaines tâches importantes dans une ville et peuvent rendre de très précieux services.

**FINANCES, ADMINISTRATION DE FONDS D'AMORTISSEMENT ET LEGISLATION:** Président: M. Antoine Vaillancourt; membres: MM. Joseph Chartrand, Léon Juteau et Joseph Forget.

**AQUEDUC ET CANAUX:** Président: M. Isidore Danis; membres: MM. Léon Juteau, Hervé Trudel et Joseph Chartrand.

**FEU, POLICE ET MARCHÉ:** Président: M. Joseph Forget; membres: MM. Antoine Vaillancourt, Hervé Trudel et Joseph Chartrand.

**VOIRIE ET TROTTOIRS:** Président: M. Hervé Trudel; membres: MM. Joseph Forget, Léon Juteau et Isidore Danis.

**CONSTRUCTION, CONCASSERIE, ECLAIRAGE, PUBLICITE ET RECEPTION:** Président: M. Léon Juteau; membres: MM. Antoine Vaillancourt, Hervé Trudel et Isidore Danis.

**SANTE, HYGIENE, ASSISTANCE PUBLIQUE, PROGRES, PARC, EMBELLISSEMENT ET AMUSEMENTS:** Président: M. Joseph Chartrand; membres: MM. Antoine Vaillancourt, Isidore Danis et Joseph Forget.

## LA VIE MUNICIPALE

### EMPRUNT ADDITIONNEL DE \$25,000 POUR LES TRAVAUX DE CANAUX ET D'AQUEDUC

L'an dernier, la Ville était autorisée par le règlement no. 878 N.S. d'emprunter la somme de \$64,000, pour l'exécution de travaux de canaux d'égouts et d'aqueduc dans le nord de la Ville. Les travaux sont loin d'être terminés; il n'y a plus de fonds disponibles pour les continuer et les parachever, et la Ville se trouve dans l'obligation de recourir à un nouvel emprunt de \$25,000.

Le président de la Commission de l'aqueduc et des canaux, M. Isidore Danis, M. Adrien Morin, ingénieur de la ville, M. C. Vau, trésorier et M. Emile Martin, greffier, sont délégués auprès des autorités du service provincial d'Hygiène et de la Commission des Affaires Municipales de Québec en vue d'obtenir l'autorisation de contracter cet emprunt additionnel.

### Entretien d'hiver Règlement sanctionné

Comme par les années passées, le Conseil de Ville a décidé de soumettre la somme de \$200, à la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, comme contribution à l'entretien d'hiver de la route no. 11, au nord de Saint-Jérôme. Cette contribution sera versée en Obligations de la Victoire.

### Nommé recenseur

Le Conseil de Ville a engagé M. Florian Gatache pour faire le recensement requis à la préparation du rôle d'imposition pour la consommation de l'eau dans la Ville de Saint-Jérôme.

### Banquet d'union

Le banquet et la danse de l'Union Fédérale des Travailleurs en Cautchouc de Saint-Jérôme, Local 144, aura lieu, demain soir, samedi le 18 novembre, à huit heures, au camp militaire de Saint-Jérôme (Manège Ralston).

### Initiation à Saint-Jérôme, dimanche

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Jérôme tiendront leur initiation annuelle d'automne, dimanche le 19 novembre, au collège de Saint-Jérôme (entrée par la rue de Martigny).

Voici le programme de la journée: 7.45 heures a.m.: Réunion au Collège. 8.00 heures a.m.: Messe au Collège. 9.45 heures a.m.: Cérémonies du premier degré. 10.00 heures a.m.: Cérémonies du second degré. 2.30 heures p.m.: Cérémonies du troisième degré, conféré par M. R. Charbonneau, député du district no. 2.

6.00 heures p.m.: Souper-buffet aux salles du Conseil, 142 rue Lavolette. Le Grand Chevalier du Conseil 1892 des Chevaliers de Colomb de Saint-Jérôme est M. Georges Hamel.

### Echos de l'incendie du 23 octobre

Mme F.P. Vanier, par l'entremise de son procureur, Me Léopold Nantel, réclame à la Ville la somme de \$337, pour les dommages causés à sa propriété lors de l'incendie du 23 octobre dernier aux garages de MM. Hamel et Chalut, rue du Marché. La Ville rejette tous les allégués contenus dans la réclamation et nie sa responsabilité en la matière. Me Camille de Martigny représentera la Ville en cette cause.

L'ajusteur M. B. Despaties a accordé la somme de \$80, à la Ville de Saint-Jérôme pour les dommages que le même incendie a causés à la bâtisse du Poste des Pompiers.

Quand cet incendie éclata, les pompiers de Saint-Jérôme combattait à Saint-Sauveur-des-Monts village un violent incendie qui menaçait de tourner en conflagration. Le Conseil autorise le greffier à réclamer à cette municipalité la somme de \$76.37, représentant les services rendus en la circonstance par l'équipe des pompiers et la pompe à incendie.

LIONEL BERTRAND

## La population de St-Jérôme a augmenté de 1,698 en 1943

Les records de construction battus. — \$328,550 de permis émis. — L'aqueduc et le surplus de population.

M. A. Morin, ingénieur de la Ville de Saint-Jérôme, nous adresse des documents indiquant le mouvement démographique de notre population depuis 1869 et le développement immobilier de l'année courante. De plus, son étude porte sur la consommation d'eau. Ces notes sont fort intéressantes et devraient intéresser les lecteurs.

"Pour faire suite à la demande de M. Charles Aubry, maire de la ville de Saint-Jérôme, de soumettre aux journaux locaux quelques statistiques intéressantes pour vos lecteurs, j'ai bien l'honneur de vous envoyer ci-joint:

1. — Un tableau montrant l'augmentation annuelle de la population depuis 1869 et la capitalisation de l'aqueduc.

2. — Un tableau montrant la consommation mensuelle de la ville, de même que le débit des puits artésiens et des sources Labelle, et ceci depuis que les nouveaux puits ont été installés.

3. — Il est notable: 1. — Qu'entre 1915 et 1944, la population de la ville est de 3 1/2 fois plus considérable, alors que la capitalisation a à peine doublé.

2. — Entre 1943 et 1944, la population a augmenté de 1698 personnes, fait sans précédent dans les annales de la ville de Saint-Jérôme.

3. — Tous les records de constructions résidentielles ont été battus au cours de l'année 1944; durant les premiers huit mois, des permis ont été émis pour une valeur de \$328,550, auquel il faut ajouter \$74,000, pour permis émis en septembre et octobre.

Les constructions les plus notables au cours de l'année sont les suivantes:

Nom	Valeur
Laurent Helms, rue Moreau	\$6,500
Mme Kirk Holliger, ave Scott	6,000
Mme M. Trudeau-Laplante, rue Labelle	8,000
Ecole Anglaise-Protestante, rue Carillon	6,380
Mme D. Laplante, rue Labelle	10,000
Lionel R. Themens, rue Lavolette	60,000
Armand Huot, rue Lavolette	7,000
Alexandre Bastien, ave. de Martigny	6,000
Mme J. E. Ratelle, rue St-Georges	7,500
Isaac Raymond, rue Lavolette	12,000
Mme Poirier Faubert, rue Montigny	5,500
Hyacinthe Carrière, ave Castonguay	9,000
Wellie Wilson, rue Labelle	7,000
Wilfrid Ratelle, rue Brière	5,000
Philippe Fournelle, rue Brière	6,000
J.-E. Léo Raymond, rue O'Shea	23,500
Soeur de Ste-Anne (résidence de l'aumônier)	15,000
Jean-Paul Roy, rue Montigny	6,000
Compagnie Légaré, rue Labelle	9,000
Raymond et Morency, rue Montigny	13,000
Les Hôtels Maurice, rue Labelle	12,000
Alfred Lapointe, rue Labelle	—
Laurent Textile, rue St-Georges	5,000
T. G. Dagenais, rue St-Georges	5,000

4. — Les années 1943 et 1944 sont aussi remarquables par les grandes variations de la température. L'hiver 1942-1943 fut remarquable par sa longueur et ses chutes abondantes de neige; l'été de 1943, par ses pluies anormales; l'été 1944 par sa sécheresse; le mois d'août étant le mois le plus chaud dans les annales météorologiques de Saint-Jérôme, et le mois d'octobre, le mois le plus sec.

J'espère, cher monsieur, que de ces renseignements, vous pourrez tirer vos propres conclusions sur les difficultés auxquelles il a fallu faire face, causées par l'accroissement constant de la population et les conditions climatiques, veuillez me croire,

Votre tout dévoué,  
A. MORIN, I.C.,  
Ingénieur de la Ville.

## POPULATION DE 1869 A 1944

Années	Population	Augmentation annuelle	Capitalisation de l'aqueduc
1869	500	—	—
1895	2,792	677	—
1900	3,678	887	—
1905	3,672	—	—
1910	3,646	—	—
1915	4,313	134	200,000.00
1920	5,510	250	200,000.00
1925	7,000	298	283,766.47
1930	9,270	455	308,293.48
1932	9,400	65	349,582.38
1933	9,400	—	351,782.93
1934	9,400	—	356,010.25
1935	9,800	—	356,411.68
1936	10,013	213	357,061.13
1937	10,179	166	361,075.58
1938	10,323	144	365,185.58
1939	10,568	245	366,898.38
1940	10,943	375	396,984.31
1941	11,658	715	404,734.99
1942	12,872	1,214	404,734.99
1943	13,302	430	421,935.16
1944	15,000	1,698	—

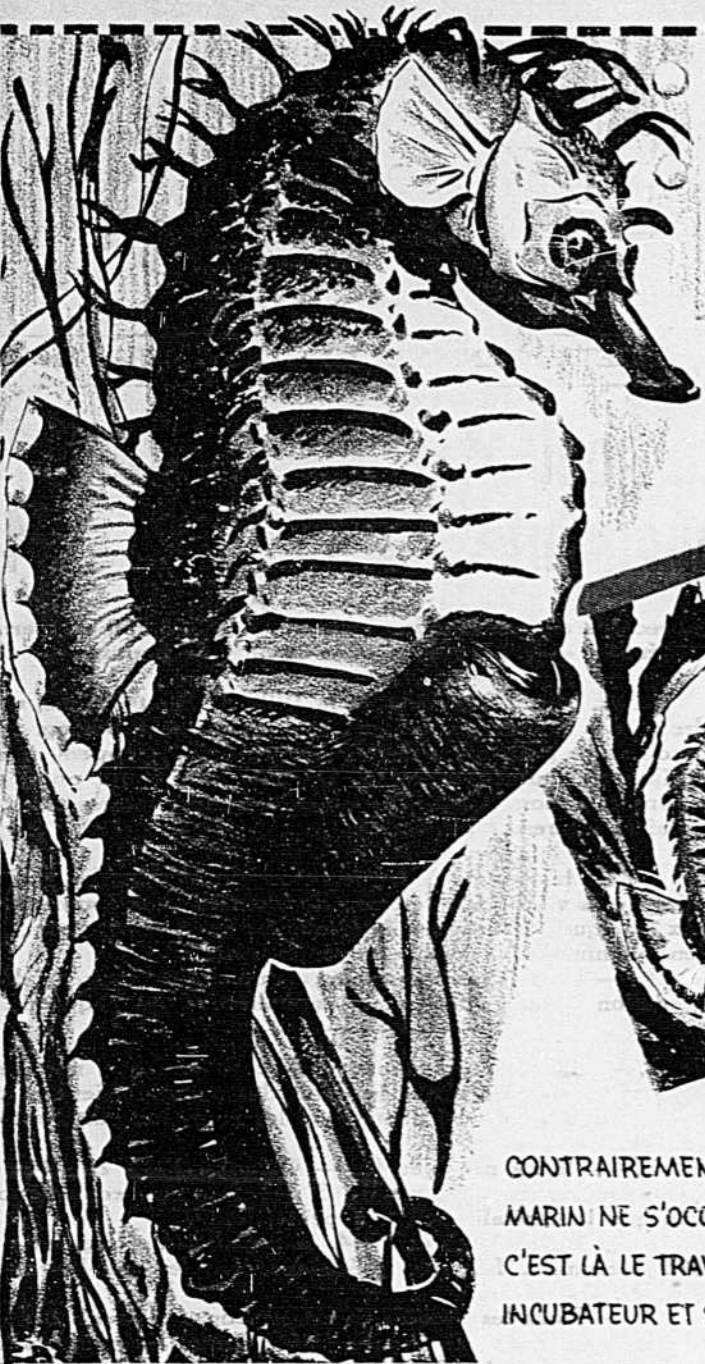
## Tarifs de l'eau en 1944

Propriétaire: Charge fixe \$8.00 par année, plus \$0.24 par \$100 d'évaluation. Locataire: Charge fixe de \$8.00 par an plus \$0.24 par \$100. Au compteur: \$0.15 par 1,000 gallons ou par contrat spécial avec les industriels. Taxe foncière: \$0.26 par \$100 d'évaluation.

## VILLE DE SAINT-JEROME Aqueduc

Consommations et Sources d'approvisionnement en millions de gallons

# UN EXEMPLE QUE NOUS DONNE LA NATURE



## LE CHEVAL MARIN EMPLOIE UN COFFRET DE SÛRETÉ

LA FEMELLE DU CHEVAL MARIN REMET SES OEUFS À SON COMPAGNON QUI EN PREND L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ ET QUI PORTE LES EMBRYONS JUSQU'À PLEINE MATURITÉ.



L'HEUREUX PÈRE POUSSE LE CAROSSE

CONTRAIREMENT À LA PLUPART DES MÈRES, LA FEMELLE DU CHEVAL MARIN NE S'OCCUPE AUCUNEMENT DE SES OEUFS ET DE SES PETITS. C'EST LÀ LE TRAVAIL DU PÈRE. LES OEUFS SONT ÉCLOS DANS SA BOURSE-INCUBATEUR ET SONT PORTÉS PAR L'HEUREUX PÈRE PARTOUT OÙ IL VA.

LA FEMELLE DU CHEVAL MARIN PEUT BIEN DIRE - "MAMAN CONNAÎT MIEUX!" UN COFFRET DE SÛRETÉ EST UN ENDROIT IDÉAL POUR CONSERVER VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE ET VOS CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE... MAIS, PEU IMPORTE OÙ VOUS

LES GARDIEZ, LA CHOSE IMPORTANTE C'EST DE LES BIEN PROTÉGER... ILS SERONT UNE PROTECTION POUR VOTRE AVENIR ET CELUI DE VOTRE FAMILLE. ACHETEZ ET CONSERVEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE.

PUBLIÉE DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT DE GUERRE DU CANADA

LA BRASSERIE Ironfenac LIMITÉE

profond, plus mystérieux, plus fécond, plus ténébreux, plus éblouissant qu'une fenêtre éclairée d'une chandelle. Ce qu'on peut voir au soleil est toujours moins intéressant que ce qui se passe derrière une vitre. Dans ce trou noir ou lumineux vit la vie, rêve la vie, souffre la vie.

Par delà des vagues de toits, j'aperçois une femme mûre, ridée déjà, pauvre, toujours penchée sur quelque chose, et qui ne sort jamais. Avec son visage, avec son vêtement, avec son geste, avec presque rien, j'ai refait l'histoire de cette femme, ou plutôt sa légende, et quelquefois je me la raconte à moi-même en pleurant.

Si c'eût été un pauvre vieux homme, j'aurais refait la sienne tout aussi aisément.

Et je me couche, fier d'avoir vécu et souffert dans d'autres que moi-même.

Peut-être me direz-vous: "Est-tu sûr que cette légende soit la vraie?" Qu'importe ce que peut être la réalité placée hors de moi si elle m'a aidée à vivre, à sentir que je suis et ce que je suis?

CH. BAUDELAIRE (1821-1867)

## Préparez-vous maintenant pour la conservation de la glace en hiver

C'est maintenant, avant que les grands froids de l'hiver s'établissent, qu'il faut se préparer à faire sa provision de glace. Il existe trois moyens d'emmagasiner de la glace sur la ferme pendant l'hiver: Simple hangar construit en planches brutes, glacière calorifugée, de construction plus soignée, et puis de glace. Comme moyen de conserver la glace pour les besoins de la famille, le puits de glace n'offre aucun avantage sur le hangar, mais il fournit des facilités pour conserver le lait, la crème et d'autres vivres que l'on met entre le dessus de la glace et le bord du puits quand on ne peut se procurer une provision de glace d'un ruisseau ou d'un lac.

En ce qui concerne le lait et la crème, une précaution importante est de nettoyer immédiatement le lait ou la crème qu'on a pu renverser dans le puits afin de prévenir les odeurs qui réduiraient à néant les avantages du refroidissement.

Une précaution essentielle est que le fond du puits soit sec et poreux, sinon il faut qu'il soit bien égoutté. C'est un bon système que de percer 4 trous de 4 à 5 pieds de profondeur dans le fond du puits avec une tarière de 6 pouces. La profondeur du puits devrait être de 12 pieds environ. Plus le diamètre est grand, plus il contient de glace.

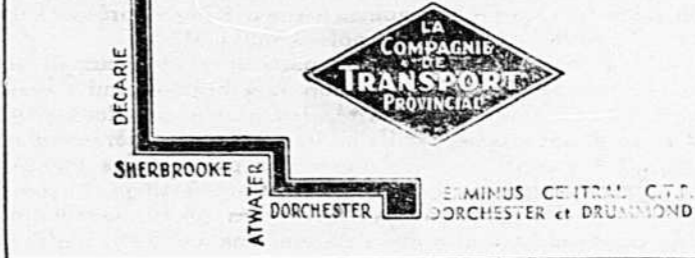
## NOUVEAU SERVICE DIRECT MONTRÉAL et ST-JÉRÔME

Ce nouveau service commencera jeudi, le 9 novembre 1944, et sera effectué via le boulevard Labelle. Il desservira les résidents de Ville Saint-Laurent, Cartierville et de l'ouest de Montréal.

Les autobus partiront du terminus central de La Compagnie de Transport Provincial (1188 Dorchester ouest), et suivront les rues Dorchester, Atwater, Sherbrooke et le boulevard Décarie. Le même parcours sera suivi en direction opposée lorsque les autobus reviendront de Saint-Jérôme. Quatre voyages par jour aller et retour seront opérés en plus des autres voyages réguliers sur cette route via le pont Viou.

On ne transporterait sur ces voyages aucun passager désirant débarquer entre Montréal et Ste-Rose inclusivement.

Les autobus partiront chaque jour du terminus central à 10.15 A.M., 12.20 P.M., 4.30 P.M. et 11.40 P.M. Ils partiront de Saint-Jérôme à 10.00 A.M., 1.15 P.M., 5.15 P.M. et 6.15 P.M.



## Deux livres des Editions Variétés

L'ATLANTIDE de Pierre Benoit de l'Académie Française

C'est un beau roman, un roman célèbre. Au cœur de l'Afrique, deux officiers français découvrent l'existence d'un royaume mystérieux, l'Atlantide. Une femme y règne, Antinea. Mais, qu'est cette femme? Un rêve? Les deux officiers deviennent amoureux de cette femme, et cet amour fatal fera naître la plus effroyable tragédie.

Ce chef-d'œuvre de Pierre Benoit...

noit contient: amour, mystère et tragédie.

Un roman de 240 pages publié par les Editions Variétés. Prix: \$1.25; par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal.

—II—  
QUATRE DE LA GAZELLE  
Par Roland Denis

Un roman pour les jeunes, publié par les Editions Variétés. Abondamment illustré. Au sommet d'une colline se trouve un vieux château qui passe pour hanté. On y entend la nuit des bruits et des plaintes. Personne, même le jour, n'ose passer par là. Quatre petits garçons débarqués de Paris se rendent au château, malgré les avis et les conseils des gens qui les traitent de fous. Mais en s'amusant ils découvrent la "terreur inconnue", et sont mêlés à un drame épouvantable. C'est un roman de bandits. Les quatre garçons sont amenés comme otages, et les parents doivent payer une rançon.

Un volume illustré de 212 pages publié par les Editions Variétés. Prix: \$0.75; par la poste: \$0.85. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal.

Les experts militaires disent que la guerre d'Europe serait finie, si la température avait été bonne... Ils disent en plus qu'elle ne se terminera pas avant le printemps, et qu'ensuite il y aura la guerre contre le Japon... Comment de temps pour celle-ci? Peu facile à dire. Raison pour demander que les comptes soient exigés, sévères et irréductibles, pour que guerre il n'y ait plus sur la surface de la terre.

Consolation:  
Si vous croyez que c'est drôle, ma femme ne me parle que du mari qu'elle a eu avant moi...  
—Estimez-vous heureux; la mienne ne me parle que de celui qui l'aura après moi.

On dirait que l'automne 1944, au lieu d'apporter la grippe, donne à tout le monde le rhumatisme... Tout le monde en souffre, et 'aie, aie, comme dirait un copain, ça fait plus que chatouiller!"

## L'AMOUR

Lorsque ma main frémit si la tienne s'effleure, Quand tu me vois pâlir, femme aux cheveux dorés, Comme le premier jour, comme la première heure, Rien qu'en te touchant ta robe et ses plis adorés;

Quand tu vois que les mots me manquent pour te dire Tout ce dont tu remplis mon sein tumultueux; Lorsqu'en me regardant tu sens que ton sourire M'enivre par degrés et fait briller mes yeux;

Quand ma voix, sous le feu de ta douce prunelle, Tremble en ma bouche émue impuissante à parler, Comme un crinifère oiseau tout à coup pris par l'aile Qui frissonne éperdu sans pouvoir s'envoler;

O bel être créé pour des sphères meilleures, Dis, après tant de deuil, de désespoirs, d'ennuis, Et tant d'amers chagrins et tant de tristes heures Qui souvent font tes jours plus mornes que des nuits.

VICTOR HUGO

### HISTOIRE NATURELLE

#### L'ÉCUREUIL

L'écureuil est un joli petit animal qui n'est qu'à demi sauvage, et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses moeurs, mériterait d'être épargné.

Il n'est ni carnassier ni nuisible quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux; sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noix, de la farine et du gland; il est propre, lesté, vif, très alerte, très éveillé, très industrieux; il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très agiles.

Sa jolie figure est encore rehaussée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusque dessus sa tête, et sous laquelle il se met à l'ombre.

Il est, pour ainsi dire, moins quadrupède que les autres, il se tient ordinairement assis, presque debout et se sert de ses pieds de devant comme d'une main pour porter la noix à sa bouche; au lieu de se cacher sous terre il est toujours en l'air. Il approche des oiseaux par sa légèreté; il demeure comme eux sur la cime des arbres, parcourt les forêts en sautant de l'un à l'autre, y fait aussi son nid, cueille les graines, boit la rosée, et se descend à terre que quand les arbres sont agités par la violence des vents.

On ne le trouve point dans les champs, dans les lieux découverts, dans les pays de plaine; il ne reste point dans les taillis;

Ayez-en pour votre argent Roulez-les avec le

TABAC À CIGARETTES VOGUE

mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus hautes futaies.

Il craint l'eau plus encore que la terre et l'on assure que, lorsqu'il faut le passer, il se sert d'une écorce pour vaisseau, et de sa queue pour gouvernail.

Il ne s'engourdit pas comme le loir pendant l'hiver; il est en tout temps éveillé, et pour peu que l'on touche au pied de l'arbre sur lequel il repose, il sort de son petit bogue, fuit sur un autre arbre ou se cache à l'abri d'une branche; il ramasse des noix pendant l'été, en remplit les trous, les fentes des vieux arbres, et recourt en hiver à sa provision; il la cherche aussi sous la neige, qu'il détourne en grattant.

Il a la voix éclatante et plus percante encore que celle de la fouine; il a de plus un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite.

Il est trop léger pour marcher, il va ordinairement par petits sauts, et quelquefois par bonds;

Il a les ongles si pointus et les mouvements si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse.

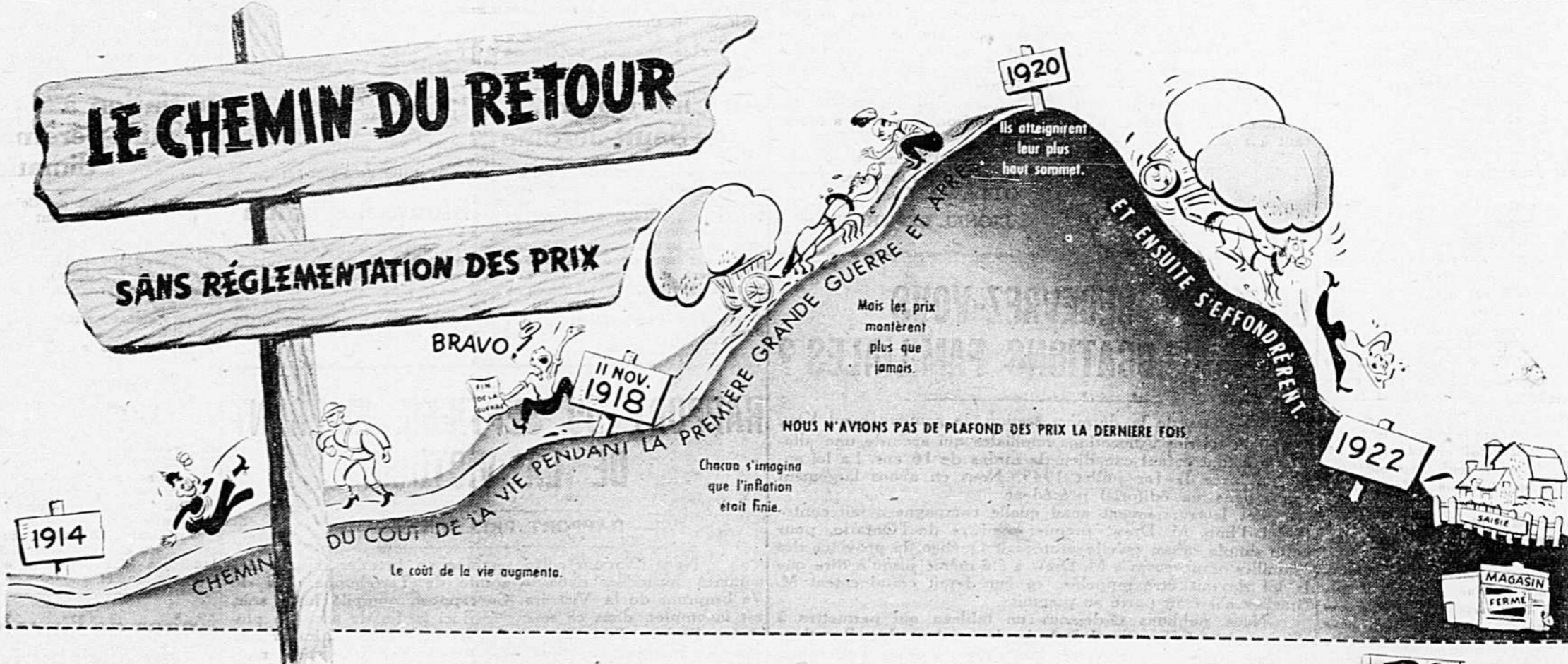
BUFFON (1707-1788)

Que chacun dans sa fof cherche en paix la lumière.

—Voltaire.

### LES BELLES PAGES LES FENETRES

Celui qui regarde du dehors à travers une fenêtre ouverte, ne voit jamais autant de choses que celui qui regarde une fenêtre fermée. Il n'est pas d'objet plus



La pire inflation survint après la guerre... suivie d'une déflation désastreuse, de chômage et de confusion. Aujourd'hui, pour que le Canada rétablisse sans heurt les conditions des années de paix, évite le chômage et supporte la concurrence universelle, nous devons continuer à maintenir stable notre économie. Afin de protéger l'individu de l'augmentation du coût de la vie, et plus tard du chômage, nous devons continuer à combattre l'inflation.

## Pour empêcher ce qui s'est passé à la dernière guerre LA RÉGLEMENTATION DES PRIX DOIT ÊTRE MAINTENUE

AUSSI LONGTEMPS QUE L'INFLATION NOUS MENACERA

Ceci est possible seulement si la production est bien dirigée et économique, les prix maintenus bas et si les consommateurs ne payent pas plus cher que les prix fixés.

CETTE ANNONCE, L'UNE D'UNE SÉRIE DE MESSAGES DU GOUVERNEMENT CANADIEN, SOULIGNE L'IMPORTANCE D'ENRAYER LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET DE PRÉVENIR LE DANGER DE LA DÉFLATION

**Votre famille crierà BRAVO!**

MAGIC BAKING POWDER

CONTAINS NO ALUM

Biscuits 'Magic' aux Pruneaux

1 tasse farine tamisée 4 c. à soupe abricots  
1 tasse sucre 1/2 tasse lait  
4 c. à thé poudre à pâte 6 à 12 pruneaux cuits  
'Magic' 1/2 tasse beurre fondu et battus, au goût  
1/2 c. à thé sel 1/2 tasse cannelle  
1 tasse farine de blé entier 1/2 tasse sucre  
1 tasse farine de 1/2 ciron

Tamisez ensemble les premiers ingrédients. Ajoutez farine de blé entier et sucre de ciron. Incorporez le beurre fondu. Ajoutez le lait pour faire une pâte molle. Ajoutez le sel, la poudre d'abricot, les pruneaux et les épices. Mélangez bien. Placez dans des moules à muffins bien graissés. Cuissez à four modéré (375°F) environ 30 minutes. Donnez 15 biscuits.

Coûté moins de 1¢ par cuisson ordinaire

**Une seule personne peut faire tout cela**

Quand une personne demande trop pour ses produits ou son travail, elle oblige les autres à faire comme elle et la réglementation des prix devient inutile.

**PAUL E. TALBOT**  
 OPTOMETRISTE-OPTICIEN  
 Bachelier en Optométrie  
 Diplômé de l'Université de Montréal  
 Spécialité  
**EXAMEN DE LA VUE**  
 Correction des troubles  
 musculaires des yeux  
 Prescriptions de verres

**PAUL E. TALBOT, Ba. O.**  
 330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME.  
 Pour consultations : Tél. 171  
 A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h, p.m.

**BUREAU-CHEF : 6761, rue St-Hubert, MONTREAL**

**QUELQUES GLANURES  
 SOUS LA PLUIE...**

Cet après-midi, il pleut... Un vrai temps d'automne, avec ses nuages gris et blancs, qui pendent du firmament vers la terre froide, tremblotante, transie... C'est bien l'automne ! m'a dit tantôt un passant, sur le trottoir où quelques feuilles, dans la pluie, achèvent de pourrir. Qu'écrire sous cette température maussade, alors que les idées s'éparpillent, se sauvent et ne veulent plus revenir? Alors, causez tout simplement, et glanons ici et là, sans bruit, au champ littéraire, laissant la pluie battre les vitres...

J'ai lu dernièrement un petit livre qui traitait des prédicateurs célèbres, et j'en ai tiré quelques faits pour le moins amusants. Les prédicateurs d'autrefois traitaient des foules étonnées; il y avait de quoi! Car on ne prêchait pas de façon pacifique, comme aujourd'hui, dame non! Ils employaient pour donner de la force à leurs arguments, des procédés que les fidèles ne prisaient guère de nos jours. Les têtes de morts par exemple jouaient un grand rôle dans les sermons; aussi il n'était pas rare de voir, en novembre ou au mercredi des Cendres, un prédicateur monter en chaire avec un crâne dans sa main. On relate à ce propos que le Père Honoré, capucin célèbre, né à Cannes, prenait une tête de mort entre ses mains, lui mettait tout d'abord un bonnet de juge, puis une cornette, puis un capuchon, puis un chapeau d'homme, puis un chapeau de femme, etc., et parcourant ainsi toutes les conditions sociales, lui parlait, l'interrogeait et glissait de stupeur tout son auditoire. Il y avait certes de quoi!

Prédicatoriana rapporte le fait suivant: "Dans un sermon fait sur le jugement dernier, un prédicateur célèbre, parlant des trompettes effrayantes qui réveilleront les morts à la fin du monde, s'écriait: "Oui, vous les entendez, pêcheurs! Oui, elles résonneront à vos oreilles, et quand vous y penserez le moins, peut-être la semaine prochaine, peut-être demain, peut-être tout de suite!"

A ce moment même, les voûtes de l'église retentissent du son terrible d'une douzaine de trompettes qu'il avait fait secrètement placer dans la nef. Voilà tout l'auditoire en proie à une frayeur mortelle, et tous, croyant la dernière heure venue, de se ruer vers les portes en un désordre incroyable...

Le R. Père Jean-Pierre Camus, fameux prédicateur de son temps, n'aimait guère à être dérangé dans ses sermons. D'ailleurs, il n'est rien de désagréable pour un orateur qu'une porte qui s'ouvre, qu'une personne qui entre, qu'une personne qui sort, etc. Le R. Père Camus, quand il était ainsi dérangé, devenait si contrarié qu'il interrompait brusquement son sermon pour dire publiquement ce qu'il pensait tout bas. En voici une preuve, et c'est Tallemant de Réaux qui la donne dans ses "HISTORIETTES". "Un jour qu'il prêchait dans une église de Paris, près de la Sorbonne, arrive, au cours du sermon, une dame masquée et superbement attifée qui, pour se rendre à sa place, dérange et fait lever une partie de l'auditoire. Comme on murmurait assez haut: "De grâce, dit le Père Camus, laissez-la passer; elle ne vous mordra pas, elle est trop bien bridée".

C'est de mise dans les paroisses, et la coutume existe depuis toujours, d'avoir des prédicateurs spéciaux à l'occasion des grandes fêtes, des cérémonies spéciales, des retraites paroissiales. Ceci a pour but de faire entendre une éloquence différente de celle que les paroissiens entendent habituellement. Le Radical du 7 mars 1881 relatait le cas d'un prédicateur spécial qui, envoyé dans une modeste paroisse de banlieue, obtint dès son premier sermon un tel succès de fou rire, qu'il ne put s'empêcher d'interpeller son auditoire, ce qui était très à point:

—Vous riez parce que je pêche mal, mais sachez bien que riez de moi c'est riez de vous. Oui, c'est vous moquer de

**Oui, c'est ça!**

Vous vous êtes approché du comptoir avec l'idée de déguster un breuvage froid, pétillant, savoureux. Peut-être vous sentiez-vous déprimé—peut-être aviez-vous soif, tout simplement! De toute façon, vous saviez très bien ce que vous alliez demander—une grosse bouteille de douze onces de "Pepsi-Cola" glacé! Oui, peu importe la fatigue ou la soif, "Pepsi-Cola" est le breuvage tout indiqué!

**BUVEZ**

**PEPSI-COLA**

MARQUE DÉPOSÉE GLACÉ

**IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX QUI SOIT EMBOUTEILLÉ**

"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

**EMBOUTEILLÉ PAR**

**Mr. L. R. THEMENS**  
 Saint-Jérôme, Qué.

Avec autorisation spéciale

vous-mêmes. Car je vous assure que si j'avais eu plus de talent, plus de réelle éloquence, ce n'est pas ici qu'on m'aurait enjoint d'aller prêcher. Non, je vous prie de le croire!"

Napoléon Ier était parfois brutal dans ses réparties, surtout lorsqu'il croyait avoir affaire à des personnes prétentieuses. Madame de Staël, qui avait joui d'une grande influence dans les dernières années du gouvernement de Louis XVI et pendant le Directoire, se flattait de conserver le même prestige sous le Consulat. Croyant que sa gloire éblouissait tout le monde, y compris le vainqueur de Marengo, elle lui posa cette question:

—Sire, quelle est la première femme du monde?  
 La réponse ne fut point celle qu'elle attendait:  
 —C'est la femme qui a le plus d'enfants! répliqua-t-il.

On rapporte que Nodier, lisant à l'Académie française quelques remarques sur la langue française, soulignait que le "i" entre deux "i" a d'ordinaire le son de "iis": par exemple, initié, etc. Il affirmait cependant qu'il y avait des exceptions. Dupaty, autre membre de l'Académie, de s'écrier que la règle était générale et qu'il n'y avait pas d'exceptions. Nodier de répondre:

—J'en sais toujours trois, que je vous donne dans la phrase qui suit: Mon cher confrère, prenez pi-c-ié de mon ignorance, et faites-moi l'am-i-c-ié de me répéter seulement la moi-c-ié de ce que vous venez de dire.

Tous les Académiciens se mirent à rire, et Dupaty avoua lui-même en souriant qu'il y avait des... exceptions.

Si la beauté s'envole, la laideur aussi. Stahl a eu sur le sujet une opinion qu'il convient de rapporter: "Il y a un âge où la laideur passe comme le reste. C'est l'âge où les femmes qui ont été jolies cessent de l'être, et où celles qui ont été laides commencent à oser dire qu'elles ont été jolies. Bien peu se refusent cette innocente satisfaction quand la quarantaine leur arrive; semblables en cela aux chauves qui, s'il fallait les croire, seraient toujours les gens qui ont eu le plus de cheveux. La laideur a encore un autre avantage sur son ennemie, la Beauté; c'est qu'elle est aussi difficile à une femme laide d'être calomniée qu'à une jolie femme de ne pas l'être".

Et la pluie qui ne cesse pas! C'est l'automne. Quelques feuilles s'attardent encore aux arbres comme si elles ne voulaient pas s'en détacher... Il en est ainsi pour les souvenirs qui ne meurent pas... Mais les illusions, qui demeurent, savent trop bien qu'après les pluies d'automne et les poudrières de l'hiver, reviendront le gazon vert, les feuilles neuves, le soleil qui danse et les chansons des nids...

LIONEL BERTRAND

**ASSURANCES**

Assurances contre le feu, le vol, les accidents et maladie

Assurance sur automobiles et bris de glace

Assurance-Vie "Confederation Life"

**Rodrigue Bélanger**

223 rue Saint-Georges Tél. 106 Saint-Jérôme

**Qu'en pensez-vous, Mesdames? Ouvrir les fenêtres**

LA SANTE

Quand on sait la composition de l'air et à quoi il sert, on est en mesure de comprendre sans aucune peine pourquoi il est important de bien aérer sa chambre.

Ne dites pas à l'avenir: A quo, bon faire tant de fenêtres dans une maison? C'est de la dépense inutile. Non, vous comprendrez que les fenêtres servent à avoir de l'air à volonté et que l'air, l'air pur, c'est notre nourriture la plus indispensable. Vous ne direz pas non plus maintenant: A quoi bon ouvrir la fenêtre quand il fait froid? Mieux vaut garder la bonne chaleur de sa chambre. Vous saurez que l'air frais et pur est le meilleur moyen d'entretenir la chaleur dans notre corps.

Mais nous sommes obligés de renouveler l'air, parce qu'il se gâte bien vite, ou plutôt nous le gâtons, en nous en servant, nous le vicions. Chaque fois que nous aspirons, le sang absorbe une certaine partie de l'air qui entre dans nos poumons. Nous gardons le quart ou le cinquième de chaque bouffée d'oxygène que nous aspirons. En échange de cet oxygène, nous rejets dans notre corps.

Supposons donc un homme respirant dans un lieu hermétiquement clos, par exemple, dans un cachot sans aucune ouverture; ce malheureux est condamné à mourir en peu d'heures; car chaque fois qu'il respire il rejette de l'acide carbonique, et chaque fois qu'il respire, il s'empoisonne, parce qu'au lieu de se remplir les poumons d'air pur, il y fait entrer un air qui de minute en minute est plus corrompu, puisqu'il contient toujours plus d'acide carbonique et toujours moins d'oxygène.

Au lieu d'un homme absolument enfermé, supposez plusieurs personnes dans un espace confiné des ouvertures, mais trop petites ou trop peu nombreuses pour que l'air circule abondamment: le résultat sera le même.

Dans nos maisons, il n'est pas à craindre sans doute que nous nous laissions asphyxier faute d'air. Les portes et les fenêtres ne ferment pas hermétiquement; il pénètre toujours un peu d'air par les jointures.

Mais quand nous avons passé la nuit dans une chambre à coucher, croyez-vous que, le matin, la chambre soit remplie d'un bon air? Il suffit d'y entrer pour sentir quelle mauvaise odeur y règne: l'air est chargé d'acide carbonique et de diverses vapeurs malsaines provenant de la respiration et de la transpiration.

JEAN JACQUES ROUSSEAU (1712-1718)

**Où est Jos?**

**... il distribue des cigarettes à nos combattants**

Ce n'est pourtant pas grand chose, une cigarette: une pincée de tabac enroulée dans un bout de papier. Mais pour un combattant, une cigarette signifie une période de répit pour détendre des nerfs trop surmenés.

De retour d'une "sortie" aérienne hérissée de dangers ou après avoir bravé la mort et connu la souffrance, une cigarette apporte une sensation de délassement qui ne connaît pas de comparaison.

Voilà pourquoi chacun de nous devrait se faire un devoir de contribuer régulièrement aux organisations d'entraide qui se chargent de l'expédition de cigarettes à nos combattants.

Contribués par la **BRASSERIE DOW** MONTREAL

**IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE**

des exhalations du linge et des vêtements, des gaz dégagés par le poêle ou la cheminée.

Ouvrons donc, ouvrons bien larges nos fenêtres chaque matin. Evitons les courants d'air qui enrhument et causent des maux de gorge; mais évitons aussi et surtout de vivre dans de l'air vicié, tandis que l'air pur est à notre disposition tout autour de nous. C'est un bien qui nous est commun à tous, dont nous avons tous également besoin et qui ne coûte rien à personne.

(D'Après CHAUMONT)

**SIROP MATHIEU**  
 TOUX, RHUMES, BRONCHITES

**CASSE LA TOUX**

**Vraiment...**

Parlons d'inflation! La Grèce, au moment de l'entrée des Alliés, avait vu sa drachme, valant ordinairement deux tiers de sou, si dévaluée qu'on ne se baissait même pas pour la ramasser dans la rue où le vent la soulevait comme du vulgaire confetti. Un dollar américain achetait cent millions de drachmes! La France a été de beaucoup plus chanceuse puisque, la semaine dernière encore, le dollar canadien valait \$15 francs.

C'est à qui construira le plus gros. Le navire américain "Iowa" de 45,000 tonnes, peut filer à 45 m. p. m., possède une armure épaisse de 16 pouces, 158 canons (de 16 pouces à 20 mm.) qui requièrent, pour être manœuvrés, 1,500 des 2,500 hommes d'équipage. Dans les airs, les E-U. sont à préparer leurs paquebots volants qui traversent 108 passages en Europe au coût moyen de \$125 par tête.

Il convient de ne pas s'apitoyer outre mesure sur le cas des collaboracionnistes français que les tribunaux spéciaux condamnent, comme ce Suroz qui invitait ouvertement ses lecteurs, dans "Aujourd'hui", à moncharder contre les membres de la Résistance, à trahir les patriotes de la F.F.I. La même sévérité est de mise encore pour les Miliciens du dégoûtant Darnand, tourmenteur des gars du Maquis. Jusqu'à l'actrice Ditta Pario, bien connue du public québécois, qui est au nombre des suspects. Mais son cas n'intrigue pas personne, puisque la Pario est tout jolie qu'elle soit, est une Allemande pure laine qui "collaborait", comme le faisait la Brigitte Helm, dans le champ du ciné français, aussi une Nazie.

Il est bien possible que les formidables dépenses de guerre du gouvernement canadien aient été créées, en faisant circuler tant d'argent, une prospérité factice de nature à dorner, aux yeux de maints observateurs, la pilule du contrôle d'Etat, de l'enregistrement socialiste. La paternité gouvernementale voudra en profiter pour s'attribuer des qualités qu'elle loin d'avoir et ce-la ne facilitera pas précisément la tâche, dans l'après-guerre, de débarrasser notre économie de tous ces contrôles de guerre qui, autrement, nous encoconneraient. On semble oublier, en trop de milleux, que le pays a dû emprun-

ne manquent pas d'incohérences pour peu qu'on prenne la peine de les comparer. C'est ce que fait "The Printed Word", et très à propos, en opérant les rapprochements suivants de discours de M. Coldwell:

"M. J. S. Woodsworth, chef de la C.C.F., à la Chambre des communes, disait le 25 janvier 1937: Dans le cas d'une guerre, le Canada devrait rester neutre."

"M. Coldwell lui-même disait, à Toronto, en février 1937: Mon fils... vint à moi de lui-même et me dit... que c'était sa décision d'aller en prison plutôt que de s'enrôler."

"M. Coldwell, à la Chambre des communes, le 9 septembre 1939, (après Munich et après le coupage de l'Athena), disait: Le Canada devrait être prêt à défendre ses propres côtes, mais son appui devrait se limiter à du secours économique et ne devrait pas comprendre la conscription des hommes ou l'envoi d'une force expéditionnaire".

**La santé des dents**

REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS

Q.—Quelle est la raison impérative qui veut que des molaires dévitalisées doivent être extraites plutôt qu'obturées? Quel effet sur le système, en général, ont donc des dents, si on les conserve?

R.—Si une dent dont la pulpe a été enlevée peut être traitée de façon satisfaisante et conservée indéfiniment à l'abri de toutes bactéries par l'emploi d'une excellente obturation, cette dent ne deviendra jamais une source d'ennuis. Cependant, le traitement et l'obturation par le canal de la racine de ces molaires sont si délicats et si compliqués qu'il est parfois matériellement impossible, de si haute qualité que soient les soins donnés de rendre ou de garder le canal de la pulpe (du nerf) et la dentine complètement stérilisés. Si ces dents infectées sont conservées dans la bouche, l'infection première peut-être entraînée par la circulation du sang dans les autres parties du corps où elle peut contaminer à son tour d'autres organes tels que les yeux, le coeur, les reins et les jointures.

Puisque, dans la plupart des cas les dents dévitalisées, c'est-à-dire dont la pulpe (le nerf) a été enlevée, l'ont été parce qu'elles souffraient de carie dentaire, la meilleure méthode de prévention contre l'infection de la pulpe et de préservation de la vitalité de la dent est de prévenir, ou au moins de faire complètement disparaître la carie dès qu'elle commence et d'obturer la cavité à l'aide du meilleur produit possible.

LA COMMISSION D'HYGIENE DENTAIRE DU COLLEGE DES CHIRURGIENS-DENTISTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC, 3632, AVENUE DU PARC, — MONTREAL, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

La vérité n'habite pas en nous mais en dehors de nous. — Aucune opinion préconçue ne saurait prévaloir contre le fait dûment établi.

Il faut savoir plier quelquefois, pourvu qu'on se relève.

—L'accordaire.

Encouragez de préférence nos annonceurs

**La soif ne demande rien de plus**

**Coca-Cola**  
 TRADE-MARK  
 -le symbole amical-

**AVIS AUX PATRONS ET À LEURS EMPLOYÉS MASCULINS—y compris les cultivateurs**

En vertu d'une ordonnance rendue le 15 août 1944 par le soussigné ministre du Travail sous l'autorité des Règlements de 1944 sur le Service sélectif national (Mobilisation):

- à compter du 22 août 1944 tout patron est requis de contrôler les documents détenus par chacun de ses nouveaux employés masculins dans les 7 jours de l'embauche, afin de constater s'ils sont conformes aux Règlements de 1944 sur le Service sélectif national (Mobilisation), c'est-à-dire au point de vue du service militaire;
- le patron doit, en se servant de l'Annexe 9, signaler au Registraire de sa division de Mobilisation, tout employé qui ne serait pas muni de documents mentionnés;
- de même le patron doit contrôler les documents en la possession de tout employé masculin travaillant actuellement pour lui et dont les papiers n'ont pas déjà été vérifiés, et faire immédiatement rapport au Registraire de sa division de Mobilisation sur tout employé de cette catégorie qui ne serait pas muni desdits documents;
- tout employé masculin susmentionné est requis par les Règlements de soumettre ses documents à l'inspection de son employeur;
- AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS "EMPLOYER" OU "PATRON" COMPREND TOUT CULTIVATEUR EXPLOITANT UNE FERME, ET QUI A UNE PERSONNE DU SEXE MASCULIN À SON SERVICE;
- des peines sont prévues pour tout patron ou tout employé masculin qui ne se conforme pas à ces Règlements.

En vertu d'une ordonnance antérieure, les patrons furent requis de contrôler les documents en la possession de leurs employés masculins, et de faire rapport, au plus tard le 1er mai 1944, des cas douteux aussi bien que des cas où l'employé n'avait pas de documents.

L'on rappelle aux patrons qu'ils n'ont pas à faire rapport sur les individus munis des documents nécessaires—mais sur ceux qui n'exhibent pas ces documents, ou lorsqu'il y a lieu de douter que les papiers exhibés prouvent que les individus sont en règle.

Les patrons canadiens, y compris les cultivateurs, ont coopéré d'une façon très satisfaisante lors de la première vérification, allant jusqu'au 1er mai dernier. L'on est très reconnaissant de cette coopération qui a été fort précieuse et à laquelle on fait de nouveau appel.

L'on peut obtenir au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif l'Annexe 9 pour les rapports au Registraire et les détails sur les documents attestant que les détenteurs sont en règle.

Les cultivateurs dont les services ne sont pas requis sur la ferme au cours de l'hiver et qui répondront à l'appel urgent pour des travailleurs dans les autres industries essentielles continueront à bénéficier de l'ajournement du service militaire tout le temps qu'ils seront absents de la ferme.

**SERVICE SÉLECTIF NATIONAL**  
 HUMPHREY MITCHELL  
 Ministre du Travail

A. McNAMARA  
 Directeur du Service sélectif national





**MAINTENEZ UNE TEMPÉRATURE CONFORTABLE**

— mais ne gaspillez pas le combustible!

Contribution de la

**BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES**

**Nouvelles de Saint-Jérôme et du comté de Terrebonne**

**Mme Moenclaeys à St-Jérôme**

Madame Moenclaeys, épouse du consul général de France au Canada, viendra à Saint-Jérôme, mardi prochain, le 21 novembre, elle sera accompagnée de Madame Raoul Duval, et rendra visite aux élèves du Pensionnat des Saints-Anges et de l'École Normale.

Elle rencontrera également, dans les salons de l'Hôtel Lapointe, une vingtaine de dames qui depuis quelque temps, ont confectionné des tricots et des vêtements au profit des enfants de France.

**Activités de la Ligue anti-tuberculeuse**

A l'assemblée de la Ligue Anti-Tuberculeuse des Laurentides, tenue le 7 novembre 1944, à l'Hôtel de ville de St-Jérôme, sous la présidence de M. J.P. Rolland, président, étaient présents: Madame J. Simard, présidente des Dames Patronesses de St-Jérôme, Dr. A. Joannette, de Ste-Agathe, Garde M. Jeanneau, Garde A. Teasdale, Garde Meilleur, Madame J.C. Marchand et Madame J.-P. Rolland.

Le but de cette assemblée était d'organiser la Campagne de Timbre de Noël, et prendre connaissance du rapport sur les activités des Dames Patronesses, pour l'année écoulée.

Madame J. Simard, présidente, exposa à l'assemblée les faits suivants: L'an dernier, une cantine scolaire a été organisée pour distribuer du lait aux petits élèves. Les instituteurs ont fait donner un compte rendu du progrès physique des enfants à la suite de cette distribution de lait.

**Funérailles de Mme A. Martel**

Le 13 novembre 1944 ont eu lieu en l'église de Saint-Jérôme les funérailles de Madame Veuve Antoine Martel, née Elmira Dionne, décédée à l'âge de 83 ans et quatre mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul Labelle, vicaire, et le service célébré par M. l'abbé Paul Contant, principal à l'École Normale de Saint-Jérôme, assisté de MM. les abbés Albert Pineault, aumônier au Convent des Soeurs de Sainte-Anne, et Paul Labelle.

Elle laisse dans le deuil un fils M. Adélaïde Martel, ses filles Mmes Alice et Yvonne Martel, Mme Vve Emilie Lefebvre, née Georgine, Mme Edmour Cadieux née Antoinette, Mme Albert Charbonneau, née Hermance; ses gendres: MM. Edmour Cadieux et Albert Charbonneau; sa belle-fille, Mme Lucia Martel; une belle-soeur, Mme Ludger Dionne; ses petits-enfants: Armand, Gaëtan et Murielle Martel; Pierrette Charbonneau, Guy, Claude et Gertrude Lefebvre, Giseline, Denise et Mireille Cadieux, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Nos plus vives sympathies à la famille.

**Naissance Latour**

M. et Mme Claude Latour, née Alice Lauson, font part de la naissance d'une petite sœur à Odette, née le 12 novembre courant. L'enfant a reçu les prénoms de Marie, Jocelyne, Carol. Le parrain et la marraine furent M. et Madame Ovide Lauson, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations aux heureux parents.

**Au Cercle Ste-Paule**

Il y aura réunion du Cercle Ste-Paule, mercredi prochain le 22 novembre, à l'École Mécanique Régionale de St-Jérôme. Le programme d'études sera le suivant: "Liturgie", par M. l'abbé A. Robillard.

"Le Baptême, son institution, sa nature", par Mlle Denise Forget.

"Les Bons Auteurs", par Mlle M.-Paule Cormier.

"La préparation de l'enfant à la vie", par Mlle Simone Allard, Piano: Mlle Pierrette Viau.

**Chambre de Commerce des Jeunes, dont M. Maurice Girard est le dévoué président.**

**A qui ce pigeon?** Un pigeon voyageur blessé s'est réfugié, vers le 10 octobre, au numéro 716 Saint-Georges, Saint-Jérôme. Il porte les numéros: L.N.-44-242; C.P.F.-41.B.-521.

**Fête à la mémoire du Révd Frère Marie-Victorin** Les membres du Club des Jeunes Naturalistes de l'École Normale ont évoqué la mémoire du révérend frère Marie-Victorin en une fête intime, dimanche soir. Les beaux contes extraits de Chants Laurentiens furent joués par les jeunes normaliennes, secondées par quelques petites élèves de l'École Labelle.

La réunion fut présidée par M. l'abbé Paul Contant, principal de l'École Normale, qui adressa quelques paroles appropriées et bien touchantes pour commémorer le souvenir du grand disparu.

**Emprunt additionnel de...** suite de la 1ère page terrain appartenant aux Frères des Ecoles Chrétiennes. Les membres de la Commission de

la Ville de Saint-Jérôme achètera pour \$33,500, d'obligations de la Victoire. Pour ce faire, le trésorier prendra seize mille dollars provenant des disponibilités de divers fonds d'amortissement; la balance proviendra d'obligations de second et troisième emprunts de la Victoire.

Le Conseil autorise le ramassage des chemins et ordonne au contremaître municipal de procéder sans délai.

La Ville de Saint-Jérôme achètera pour \$100, comme règlement de la Cie de Transport Provincial qui projette d'établir un service d'autobus, avec voitures de luxe, entre Québec et Hull, en passant par Berthier, Joliette, Saint-Jérôme et Lachute.

M. Ludger Labelle, fils, employé jusqu'ici comme commis temporaire pour prendre le temps des hommes, faire la distribution du temps aux divers départements et dresser les listes de paie, est engagé au bureau de l'ingénieur de la ville pour travail général.

M. Patrick Aubry a présenté une réclamation de \$28, pour les dommages causés à sa propriété par le roulement du canal d'égoût; la réclamation est approuvée.

M. Lévis Ouellette demande au Conseil de lui accorder bénévolement l'usage de la salle du Poste des Pompiers, tous les samedis soirs, pour y donner, avec la troupe de jeunes acteurs à laquelle il appartient, des soirées de danse du Bon Vieux Temps. Le Conseil ne peut se rendre à cette demande et exige le paiement de \$10.00 tel qu'indiqué dans le Règlement de Construction No 331 N.S. quant à la ligne de construction sur le côté ouest de la rue St-Georges, de l'avenue du Palais à l'avenue Nantel.

M. l'échevin Hervé Trudel a donné avis qu'à la prochaine séance régulière, il proposera un règlement à l'effet d'amender le Règlement de Construction No 331 N.S. quant à la ligne de construction sur le côté ouest de la rue St-Georges, de l'avenue du Palais à l'avenue Nantel.

Nos lecteurs trouveront sous des titres distincts plusieurs de ces nouvelles ou informations d'intérêt municipal.

**Lac, terres à bois, terres et propriétés à vendre**

**A SAINTE-MARGUERITE:** — Terrain avec lac privé. Contenant environ 200 arpents boisés; on pourra y couper 5,000 billots; endroit privé, giboyeux; lac, un mille et demi de contour, poissonneux. Sacrifiera pour \$4,000, à prompt acheteur.

**AU LAC EN COEUR (Saint-Hippolyte):** 200 arpents boisés; 15 arpents bordure du lac; 3 maisons, une d'hiver, confortable, eau, toilette, écurie, grange, garage, hangars, glacière; beau site privé pour communauté. On peut couper sur cette propriété 10,000 cordes de bois. A quatre milles du village de St-Hippolyte. Conditions: \$7,000.

**SAINTE-HIPPOLYTE:** Lac l'Achigan, 2 maisons d'été; l'une \$1,500, avec grand emplacement; l'autre, \$2,000, bord du lac, avec fournitures.

**SAINTE-HIPPOLYTE:** 4 arpents bord du lac, 1 maison d'hiver, 3 étages, une d'été à 2 étages avec ménage; arbres fruitiers et d'ornement. Conditions: \$7,500. Cause: maladie.

**LAC SARRAZIN (Sainte-Lucie):** 80 arpents, 20 arpents bordés par le lac; peut vendre 50 lots cadastrés, grande maison, 14 appartements, grange, écurie, autres dépendances, beau terrain, culture, 25 arpents bois. \$8,000. conditions. Cause: vieillesse.

**SAINTE-LUCIE:** terre à bois, 120 arpents, tout boisé; peut faire 20,000 billots bois mou, bois franc, et quantité de bois de corde. \$2,500 comptant.

**SAINTE-LUCIE:** 2 terres bout à bout, une bordée par rivière, l'autre terre à bois, peut couper 5,000 billots. Maison, grange, écurie, porcherie; seulement \$1,500, pour prompt acheteur.

Aussi terre avec roulant, 1 mille du village. Bâtisse moderne; conditions: \$4,000. Une autre terre de 120 arpents avec roulant; un mille et demi du village. Conditions: \$1,800.

**ACHETEURS SERIEUX** qui désirez faire bon placement d'argent profitez de mes aubaines. Egalement à vendre pour ceux qui désirent faire du taxi cet hiver, une BELLE JUMENT de route, bien saine, 10 ans, sans défaut, 1,100 livres. Couleur: café; pour le bas prix de \$125.

Pour toutes autres informations, voyez JOSEPH COHIER, 179 rue Castonguay, St-Jérôme, ou son fils à Saint-Hippolyte.

**UN LEGER DEPOT VOUS RESERVE LA MARCHANDISE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR LES FETES. LE CADEAU APPRECIÉ: UNE BULOVA**

Le Conseil appuie la requête de la Cie de Transport Provincial qui projette d'établir un service d'autobus, avec voitures de luxe, entre Québec et Hull, en passant par Berthier, Joliette, Saint-Jérôme et Lachute.

M. Ludger Labelle, fils, employé jusqu'ici comme commis temporaire pour prendre le temps des hommes, faire la distribution du temps aux divers départements et dresser les listes de paie, est engagé au bureau de l'ingénieur de la ville pour travail général.

M. Patrick Aubry a présenté une réclamation de \$28, pour les dommages causés à sa propriété par le roulement du canal d'égoût; la réclamation est approuvée.

M. Lévis Ouellette demande au Conseil de lui accorder bénévolement l'usage de la salle du Poste des Pompiers, tous les samedis soirs, pour y donner, avec la troupe de jeunes acteurs à laquelle il appartient, des soirées de danse du Bon Vieux Temps. Le Conseil ne peut se rendre à cette demande et exige le paiement de \$10.00 tel qu'indiqué dans le Règlement de Construction No 331 N.S. quant à la ligne de construction sur le côté ouest de la rue St-Georges, de l'avenue du Palais à l'avenue Nantel.

M. l'échevin Hervé Trudel a donné avis qu'à la prochaine séance régulière, il proposera un règlement à l'effet d'amender le Règlement de Construction No 331 N.S. quant à la ligne de construction sur le côté ouest de la rue St-Georges, de l'avenue du Palais à l'avenue Nantel.

Nos lecteurs trouveront sous des titres distincts plusieurs de ces nouvelles ou informations d'intérêt municipal.

**Bijouterie Benoît Enrg. SAINT-JEROME**  
285 rue ST-GEORGES, Téléphone 530-J

**Cartes d'Affaires**

**Legault & Legault**  
AVOCATS et PROCUREURS  
L.-L. LEGAULT, K.C.  
Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.  
Tél. 60 295, rue Main  
LACHUTE  
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.,  
10 ouest, rue St-Jacques  
MA. 3866 - MONTREAL

**Gaston Gibeault**  
C. R.  
AVOCAT  
de BOURASSA & GIBEAULT  
Tél. 60 - 5, rue Préfontaine  
Ste-Agathe des Monts

**Paul Larose**  
B.A., LL.B.  
AVOCAT  
84, rue Blainville  
SAINT-THERESE  
Téléphone 230  
Résidence 185

Résidence: ATLANTIC 3297  
**Claude Prévost**  
C. R.,  
AVOCAT  
Chambre 313  
132 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal  
Bureau: PLateau 5060-5069

Résidence: EL 3070  
**Guy Favreau**  
AVOCAT  
Edifice Versailles  
Chambre 100  
60 ouest, rue Saint-Jacques  
HA. 7323  
Montréal

Résidence: TEL 104  
rue St-Louis  
Terrebonne  
**Lucien Bourbonnais**  
AVOCAT - BARRISTER  
10 ouest, rue St-Jacques,  
Suite - Immeuble Themis  
PLateau 5241

**Mario Beaudry**  
B.A., LL.M.  
Avocat et Procureur  
Ste-Agathe des Monts  
Résidence Bureau  
159, Tour du Lac 43, S-Vincent  
Tél. 374 Tél. 217

**Henri Prévost**  
AVOCAT  
335, rue Labelle Tél. 35  
Saint-Jérôme, Qué.

Bureau Tél. LA. 7268-7269  
Edifice "Thémis"  
Chambre 612  
10, S-Jacques O.,  
Montréal

Téléphone: PLateau 5069  
**Léandre Prévost**  
AVOCAT  
Immeuble Transportation  
Chambre 312  
132 ouest, rue Saint-Jacques  
MONTREAL

**J.-Marc Vermette**  
NOTAIRE  
Saint-Janvier  
Co. Terrebonne Tél. 269-w

**Louis Nicolas**  
ARCHITECTE  
430, rue MELANÇON  
Tél. 510  
Saint-Jérôme, Qué.

Tél. 508  
**Dr Jules Pagé**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Ex-interne à Forsyth, Boston  
310, rue Saint-Georges  
Saint-Jérôme, Qué.

**Lorenzo Bélanger**  
C.P.A.  
Comptable public licencié  
Expert en impôts sur le revenu  
et taxe de vente  
630 ouest, Dorchester  
Montréal

**Armand Parent**  
Comptable-Vérificateur  
Autorisé de la Commission  
Municipale de Québec  
Classe "A"  
Rés.: 389, blvd Melançon  
Bureau: 500, avenue du Palais  
Saint-Jérôme, Qué.

Encanteur licencié  
**Armand Charbonneau**  
78, rue St-Louis S.-Eustache  
Téléphone 137  
Si vous décidez de faire encan,  
faites appel aux services d'un  
homme d'expérience

Examen de la vue 304 S.-Ge  
**André Racine**  
C.O.D.  
SPECIALITE POUR LA VUE  
Tous les jours de 9 h. a.m.  
à 6 h. p.m.  
Le soir sur appointment  
Téléphone 626

**Les timbres de Noël**  
PEUT JOUER UN GRAND ROLE ECONOMIQUE

Tél. 62-J 116, rue St-Vincent  
**Jacques Poulin**  
ARPENTEUR GEOMETRE  
QUEBEC LAND SURVEYOR  
Case postale 160  
Ste-Agathe des Monts

**AUX SPORTS DE LA SAISON D'HIVER**

**SKIEURS-PATINEURS-JOUEURS DE HOCKEY**

TROUVERONT DANS NOTRE ASSORTIMENT D'ARTICLES DE SPORT TOUT CE DONT ILS ONT BESOIN A DES PRIX TRES RAISONNABLES

**SKIS**  
recommandés pour leur force et leur souplesse.  
**Equipement complet pour skieurs**

**Patins et Chaussures**  
à des prix tout à fait spéciaux.  
Nous pouvons chausser hommes, dames, garçons et fillettes.  
**A NOTER**  
Tout notre stock de gorettes, patins, skis, chaussures pour patins et skis sont de très excellente qualité.  
Nombre d'autres accessoires, dont MITAINES de SKI.  
Marchandises aptes à satisfaire les clients les plus difficiles.

**La Ferronnerie Alfred Langlois**  
Limitée  
503 rue Saint-Georges, Tél. 54 Saint-Jérôme

# Nouvelles de Saint-Jérôme et du Comté de Terrebonne

## AVIS DU JOURNAL

### MADAME C. PREVOST-LAMARRE

est maintenant attachée à la rédaction de notre journal et on pourra communiquer avec elle pour lui transmettre les nouvelles et informations que l'on jugera à propos.

Nos lecteurs voudront bien prendre note que toutes les nouvelles doivent nous être remises pour le mardi après-midi, au plus tard.

M. Lionel Bertrand continuera, pour quelque temps encore, d'avoir son pied à terre au bureau de M. Rodrigue Bélanger, agent d'assurances, rue Saint-Georges, les lundis et mardis. On peut remettre à cet endroit els communiqués déjà préparés. Egalement les petites annonces.

poser son problème par écrit et adresser de la façon suivante: "Boîte aux questions", Exposition Educative des Industries Avicoles, Hôtel Mont-Royal, Montréal, P.Q. Ces questions seront déposées dans cette boîte spéciale jusqu'à 6 heures, jeudi le 23. Le 24 avant-midi, un Comité d'experts avantagement connus, étudieront ces questions une à une et y répondront. C'est une innovation que ne devrions pas manquer nos lecteurs, dont plusieurs, nous le savons, sont des producteurs avicoles.

Nous ne pouvons fournir ici plus d'explications concernant cet événement important. Nous conseillons à nos lecteurs d'écrire immédiatement à l'adresse que voici: M. le Gérant, Exposition Educative des Industries Avicoles, Hôtel Mont-Royal, Montréal, P.Q. demandant un programme GRATUIT détaillé. Dès maintenant, on ferait bien de décider du temps que l'on consacrerait à la visite de l'Exposition. Les routes sont très belles actuellement et il devrait en être encore ainsi la semaine prochaine. Chaque aviculteur se doit d'assister à cette Exposition et nous dirions même que chaque famille de notre région devrait y envoyer un ou deux représentants car c'est un événement qu'il ne faut pas manquer. Les dames, il va s'en dire, sont cordialement invitées. Elles seront particulièrement intéressées par les démonstrations de spécialistes bien connues du Pédéral et du Provincial, Mesdemoiselles Laura C. Pepper, Marie-Paule Billette, Evelyn Leblanc, etc. Qu'on se le dise! En foule à l'Hôtel Mont-Royal, à Montréal, les 22, 23 et 24 courant!

Chambres et des Municipalités; b) Etude de ces problèmes et résolutions. Autres questions d'intérêt régional et provincial. Notes et recommandations de l'Administrateur. Choix de l'endroit et de la date du prochain Congrès. Ajournement.

Le secrétaire du Congrès est M. J.-Paul Riopelle, agent d'assurance-vie à Sainte-Agathe.

## LAITERIE

### ARMAND SEVIGNY

757 Labelle, Tél. 47-J  
SAINT-JEROME

## Assistez à l'Exposition

Nos lecteurs ont pu lire récemment dans nos colonnes des notes intéressantes concernant la tenue d'une Exposition Educative des Industries Avicoles à l'Hôtel Mont-Royal, Montréal, les 22, 23 et 24 courant. Nous vous l'indiquons à la veille de ce grand événement, le principal de l'année sans contredit dans le domaine avicole.

Les organisateurs réalisant l'importance de cette industrie et possédant des renseignements très précis concernant les marchés des oeufs et de la chair, ont tenu à renseigner les aviculteurs de cette Province. Ces organisateurs savent que le marché sera excellent pour les œufs qui produisent de la qualité d'où l'adoption de ce motto comme thème de l'Exposition: "Améliorons-nous — nous garderons nos marchés". Toutes les conférences porteront sur ce thème et chaque phase de l'Aviculture sera étudiée en vue de fournir aux aviculteurs des informations sur la manière la plus appropriée d'améliorer la QUALITE de leurs produits. Des experts nombreux ont été invités à exposer leurs vues sur les divers problèmes avicoles et ceux intéressés dans cette production ne devraient pas manquer une telle chance de se renseigner sans frais. De plus, les exhibits ayant un caractère éducatif, ne manqueront pas de soulever l'intérêt général. A tous les kiosques se trouveront des agents prêts à répondre aux questions qu'on leur posera. Enfin, chaque aviculteur désirant une réponse à l'une ou l'autre des difficultés qui l'affectent gravement, peut dès maintenant ex-

poser son problème par écrit et adresser de la façon suivante: "Boîte aux questions", Exposition Educative des Industries Avicoles, Hôtel Mont-Royal, Montréal, P.Q. Ces questions seront déposées dans cette boîte spéciale jusqu'à 6 heures, jeudi le 23. Le 24 avant-midi, un Comité d'experts avantagement connus, étudieront ces questions une à une et y répondront. C'est une innovation que ne devrions pas manquer nos lecteurs, dont plusieurs, nous le savons, sont des producteurs avicoles.

Nous ne pouvons fournir ici plus d'explications concernant cet événement important. Nous conseillons à nos lecteurs d'écrire immédiatement à l'adresse que voici: M. le Gérant, Exposition Educative des Industries Avicoles, Hôtel Mont-Royal, Montréal, P.Q. demandant un programme GRATUIT détaillé. Dès maintenant, on ferait bien de décider du temps que l'on consacrerait à la visite de l'Exposition. Les routes sont très belles actuellement et il devrait en être encore ainsi la semaine prochaine. Chaque aviculteur se doit d'assister à cette Exposition et nous dirions même que chaque famille de notre région devrait y envoyer un ou deux représentants car c'est un événement qu'il ne faut pas manquer. Les dames, il va s'en dire, sont cordialement invitées. Elles seront particulièrement intéressées par les démonstrations de spécialistes bien connues du Pédéral et du Provincial, Mesdemoiselles Laura C. Pepper, Marie-Paule Billette, Evelyn Leblanc, etc. Qu'on se le dise! En foule à l'Hôtel Mont-Royal, à Montréal, les 22, 23 et 24 courant!

## Au collège de St-Jérôme

La semaine dernière, le Collège de St-Jérôme, sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes, inaugura un système de collaboration entre l'école et la famille par une suite de lectures publiques de notes, où les divers groupes d'élèves furent tour à tour présentés.

Lundi soir, le 6 novembre, avait lieu la proclamation des résultats des compositions de chacune des quatre classes de 5ème et 6ème années, sous la présidence de M. l'abbé L. Lauzon, aumônier. Mardi après-midi, le 7 novembre, c'était le tour des plus jeunes, avec la présidence de M. l'abbé P. Labelle, catéchiste au Collège. Enfin, jeudi soir, le 9, avait lieu la nomination des notes pour les classes de 7ème, 8ème, 9ème et 10ème années. M. l'abbé Robillard y était le délégué de M. le Chanoine Dubois, curé de la paroisse. Parmi les invités d'honneur, se trouvaient M. J.N. Desjardins, président de la Commission Scolaire, MM. J. A. Lessard et J.A. Charbonneau, commissaires d'écoles, et M. C. Viau, secrétaire, M. J.A. Limoges, inspecteur d'écoles, s'était excusé.

Les parents répondirent très nombreux à l'invitation qui leur avait été faite par la direction du Collège. Chacun soir, la salle a été complètement remplie. 57 pour cent des parents répondirent à l'appel. Félicitations aux pères et mères qui s'intéressent de façon tangible au travail scolaire de leurs fils. Par la proclamation des notes d'examen, ils ont pu se rendre compte qu'il se fait sérieusement dans chacune des classes. Par les chants, débits et sketches présentés, ils ont pu constater qu'il y a de jeunes talents intéressants. Enfin, les judicieux conseils donnés par le Frère directeur leur ont fait comprendre le rôle qu'ils avaient à jouer dans leurs relations avec l'école.

La fanfare du Collège, sous la direction de M. Armand Renaud, a jeté la note gaie et sonore au tant qu'artistique, à chacune des réunions du soir.

## La St-Cécile, au Collège

La Fanfare du Collège de St-Jérôme, sous l'habile direction de M. Armand Renaud, donnera un grand concert, jeudi prochain, le 23 novembre, à 8,30 heures, à l'occasion de la Sainte-Cécile. Un programme qui sera des plus intéressants figureront des artistes de renom. Le public est assuré de passer une agréable soirée. Bilets en vente au Collège.

## Les Amis de l'Art

Voici quelques manifestations artistiques et sportives auxquelles nos membres sont invités: A l'Ermitage, samedi, le 18 novembre, en matinée: Orphée, par les Compagnons de Saint-Laurent. Autres représentations en soirée les 17 et 18 novembre. A l'Auditorium du Plateau, samedi le 18 novembre, première matinée Symphonique pour la jeunesse. Chef d'orchestre: Jean Beaudet.

A l'Auditorium du Plateau, samedi, le 18 novembre, Raoul Jobin, ténor du Metropolitan Opera. Au théâtre His Majesty's, dimanche, le 19 novembre: Born Law Huberman, violoniste polonais.

Re: Bilets gratuits pour concerts et conférences. Seuls les membres qui n'ont pas encore profité de nos gratuités sont priés de se présenter au Secrétariat.

Avis: nos membres sont priés de noter que la carte d'inscription 43-44 (carte verte) n'est plus valable. Inutile de la présenter. Pour tous renseignements, s'adresser à 1097 rue Berri, Montréal, Tél. BE. 3357.

## PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie du district

Chocolats Laura Secord

Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin

PRODUITS REXALL

Agence des Produits de Beauté "Mireille", "Harriett", "Hubbard", "Ayer"

Elizabeth Arden et Barbara Gould

Commandes postales exécutées avec soin

Service rapide de deux messagers

TELEPHONES: 558 et 559

341, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Voisin du marché

### La population de St-Jérôme...

(suite de la première page)

	1944			
Janvier	25,7160	22,343	5,621	+2,248
Février	24,6550	20,946	5,278	+1,569
Mars	28,5525	21,069	4,237	+3,226
Avril	27,1375	20,220	4,483	+2,434
Mai	32,4225	23,151	8,725	+5,046
Juin	34,9315	24,974	8,929	+1,028
Juillet	34,2450	25,597	8,010	+2,736
Aout	35,8390	29,229	6,830	+6,774
Septembre	30,6725	19,410	4,800	+6,462

R. (Mai 1943) signifie que le débit des sources Labelle dépasse la capacité de la pompe.

## LE JOUR DU SOUVENIR AU CAMP MILITAIRE

Le lieutenant-colonel Paul Brousseau, commandant du centre d'instruction militaire de Saint-Jérôme, a conclu depuis longtemps l'estime et l'admiration de toute la région. Admiré et aimé de ses hommes, il tient à donner à son centre d'instruction toutes les occasions de se mettre en évidence; les organisations qui s'y tiennent sont pour le moins inspiratrices.

C'est grâce à son initiative personnelle si le jour du souvenir a été l'objet, samedi dernier, d'une attention particulière. Depuis le début de la guerre, nombre d'officiers et de sous-officiers et de soldats sont passés par le camp de Saint-Jérôme, qui par la suite ont fait du service actif et sont tombés, sur les champs de bataille de l'Europe, pour la liberté des peuples. C'est à ces héros que le lieutenant-colonel Brousseau veut rendre hommage, en ce jour du Souvenir.

Samedi dernier, sur le vaste terrain de parade du camp militaire, une imposante et très belle cérémonie a eu lieu: la bénédiction d'une épithape, dédiée aux officiers, aux sous-officiers et aux soldats du centre d'instruction militaire de Saint-Jérôme, tombés au champ d'honneur.

A dix heures et quarante, la cérémonie commençait. Sur le vaste terrain, les bataillons étaient rangés, face à l'épithape. La fanfare joua tout d'abord "The Maple Leaf Forever", puis le capitaine-prêtre D.A. Gobell, aumônier de l'école, bénit le drapeau. Il prononça une allocution dont nous donnons ci-dessous le texte. Puis le Rév. Scott, pasteur protestant, récit une prière et fit une courte allocution.

La fanfare joua par la suite: "Land of Hope and Glory"; puis le "Last Post" suivi de deux minutes de silence, également suivi du "Réveille". La fanfare donnait alors "O Canada!" et "Dieu sauve le Roi!"

Immédiatement après, le soldat Isaac Bélanger, dont le frère Joachim vient de tomber en Normandie, accompagné du lieutenant-colonel Brousseau, déposait une couronne au pied de l'épithape, offerte par le personnel de l'école d'instruction militaire de Saint-Jérôme; Son Honneur le maire Charles Aubry déposait une couronne au nom de la Ville de Saint-Jérôme; M. Paul-A. Castonguay, au nom de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, dont il est le président;

M. Jean-Paul Rolland, au nom du Club Rotary de Saint-Jérôme, dont il est le président; M. F.-H. Jérôme, au nom du Comité national des Finances et de bonne foi, en donnant votre commande sur-le-champ. Ecrivez-nous et demandez nos prix pour les poussins approuvés par le Gouvernement, et en même temps le catalogue français qui vous donnera tous les détails concernant la coupe et les méthodes les meilleures pour obtenir une volaille de choix. Ecrire à MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario (Nov.).

Voici l'allocution prononcée par le R. Père Gobell, aumônier de l'école:

"Nous sommes réunis en ce moment pour commémorer le 26<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice. Depuis le début de la guerre actuelle, le monde entier, comme chez nous d'ailleurs, a un sens tout particulier: celui du Souvenir à la piété, le patriotisme et la fierté de nos populations lui ont donné.

"Deux guerres ont fait payer à notre pays l'impôt du sang, du sacrifice et du dévouement. Deux guerres ont démontré à l'univers le courage, l'endurance et l'esprit de détermination des nôtres. Et deux grandes guerres auront aussi placé définitivement notre pays, le Canada, au rang des Nations puissantes et glorieuses.

"Et maintenant, Mesdames et Messieurs, si je veux réduire à sa simple et juste expression, la part de fierté et de responsabilité que nous, Canadiens-français, avons prise et devons prendre dans la gigantesque croisade entreprise pour la préservation des libertés humaines essentielles, je ne crains pas d'affirmer, avec la connaissance que mes nombreux voyages m'ont donnée de la géographie et des populations de mon pays, je ne crains pas d'affirmer, dis-je, que cette part de fierté et de responsabilité ne ressort pas seulement du Québec français, mais aussi des 79,000 Canadiens-français et Acadiens de nos provinces de l'Ouest et des Maritimes, dont les familles nombreuses ont non seulement donné des fils à l'Église et au progrès du pays, mais aussi, dans une proportion supérieure et même étonnante, de magnifiques officiers, sous-officiers et soldats aux armées actives de notre Roi.

"C'est pourquoi, messieurs, aux moments de ma messe de ce matin j'ai tout d'abord pensé avec émotion à mes compatriotes canadiens-français de ma lointaine province de l'Alberta, qui sont tombés au champ d'honneur.

J'ai pensé à tous les Canadiens-français et à tous mes compatriotes Canadiens tout court. J'ai évoqué spécialement devant Dieu la mémoire des Officiers, sous-Officiers et Soldats qui ont fait leur entraînement à Saint-Jérôme et sont tombés au Champ d'Honneur depuis septembre 1940. En ce mois que l'Église a consacré plus spécialement à la pensée de nos morts, je suis convaincu que vous n'avez pas oublié et que vous n'oublierez pas devant le Seigneur nos morts à la guerre".

Parmi les personnes présentes à cette cérémonie, outre celles déjà mentionnées, on remarquait Madame Paul Brousseau, épouse du commandant, Mme J.-P. Rolland, le capitaine Desrochers, adjutant, le major J.A. Lalonde, le capitaine Boissonneault, Bacil et Guimont, le capitaine Jacques Masson, Mme Masson, le lieutenant J. Beaudry, le lieutenant Langevin, le sous-lieutenant McDuff, MM. J.H. Desjardins, Joseph Fortier, Alfred Lapointe, J.W. Cyr, Raymond Raymond, J. W. Morrin, B. Garvey, J.N. Bousquet, A. Michaud, Dr. J.R. Brais, G. Lafleur, J.B. Robert, G. Boyer, L.A. Richard, François Marchand, G. Léonard, P. Girard, Jos. Beauchamp, Miles Rolland, W.S. Miller, représentant les usines de la D.L.L. Bouchard, Mlle Mariette Jeannot, infirmière, Mme C.-Provost-Lamarre, Mlle Camille de Martigny et Lionel Bertrand.

## PETITES ANNONCES

DEMANDE A ACHETER UNE TERRE A BOIS

Acheterais et paierais argent comptant, petite ou grande terre à bois, ou érable, ou bocage sur la grande route, près Montcal. Mentionnez prix, endroit, grandeur, autres détails. Ecrivez à A. Amyot, Case 23, Station B, Montréal. (29 déc-1943).

## ELEVEURS DE VOLAILLES

Assurez-vous dès maintenant d'un bon nombre de poussins, à la fois vigoureux et de bonne qualité pour la prochaine saison, en donnant votre commande sur-le-champ. Ecrivez-nous et demandez nos prix pour les poussins approuvés par le Gouvernement, et en même temps le catalogue français qui vous donnera tous les détails concernant la coupe et les méthodes les meilleures pour obtenir une volaille de choix. Ecrire à MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario (Nov.).

## MAISON A VENDRE

A vendre, maison à deux étages. En briques. Trois logements. Sur la rue Rivière. Pour toute information supplémentaire s'adresser à 77 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme. Tél. 238.

## DIVERS ARTICLES A VENDRE

Postes avec réchaud, à vendre. Aussi boîtes. Egalement petits lits, chaises, carrosses. Pour toute autre information s'adresser à René Lemay, 15 rue Richard, Saint-Jérôme.

## CONCOURS POUR TOUS LES METIERS DE LA CONSTRUCTION

Le Syndicat de la Construction Inc., 300 rue St-Georges, St-Jérôme, désire augmenter son effectif. Pour activer le recrutement des membres, voici l'offre qui lui fait aux personnes qui désirent se joindre à ce groupe:

"Au lieu des frais antérieurs de \$3.00 pour l'initiation, le Syndicat n'exigera que la somme de \$0.63, montant exigé par la Fédération, plus la contribution mensuelle d'un dollar.

Ce concours durera tout le mois de novembre 1944

## Belle fête à Saint-Janvier

M. Damien Lapointe, de Saint-Janvier, a été, samedi soir le 11 novembre 1944, le héros d'une belle fête de famille organisée en son honneur à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire de naissance. Cette fête, qui a eu lieu chez lui, était organisée par MM. et Mesdames Edouard Gauthier, Paul Lapointe, Aldéric Blouin, Rodrigue Lapointe, Armand et Bernard Lapointe.

Parmi les invités on remarquait MM. et Mesdames Alphonse Lapointe, Rosaire Lapointe, Mlle Réjeanne Gauthier, M. Roger, Jean-Paul, Jean-Marc, Jean-Guy et Lucien Gauthier, Mlle Marie-Andrée Gauthier, Mlle Anita Simard, Mlle Marie-Paule, Pierrette et Gizèle Lapointe, M. Jean-Claude Lapointe, Mlle Noëlla Blouin, M. M. Therrien, Mlle Léonide Blouin, Mlle Irène Blouin, M. Réal Blouin, M. et Mme Paul Rhéaume et leurs filles, M. et Mme Jos. Labelle, Mlle Labelle.

## MANTEAUX A VENDRE

Manteau broadtail noir, avec col renard argenté, 14.16 ans. Manteaux drap noir, 14 et 16 ans. Costumes de ski, robes, costumes 34. Paletot 36. Le tout légèrement usagé et bon marché. Pour toute autre information s'adresser à 36 rue Saint-Faustin, Tél. 244.

## CHAMBRE A LOUER

Chambre à louer, eau chaude et téléphone. Bien propre. Pour homme seul. Déjeuner servi si désiré. S'adresser à 197 rue Castonguay, Saint-Jérôme.

## MANTEAU A VENDRE

Manteau de jeune fille, 16 ans, à vendre. Avec collet d'opossum. Aussi chapeau pour convenir. Cause trop petit. N'a été porté que quelques fois. S'adresser à 197 rue Castonguay, Saint-Jérôme.

## Changeement de local

Le Conseil a décidé de reprendre le local qu'il avait passé, il y a quelque temps déjà, au Comité local de Rationnement, au sous-sol de l'hôtel de ville. Un avis de quinze jours vient d'être donné à la direction de ce bureau.

L'administration municipale a considéré qu'à cause de ses activités maintenant plus restreintes, ce bureau pourrait facilement être aménagé dans un des locaux de la Commission des Prix et du Commerce. La Ville doit fournir incessamment deux bureaux, dans l'édifice municipal même, au Centre d'Initiation Artisanale pour les cours théoriques. Le Conseil, dans les circonstances, a donc jugé qu'il lui appartenait tout d'abord d'entretenir cette oeuvre spécialement consacrée à la promotion de la jeunesse.

Aidez à la diffusion de notre journal en le faisant lire à vos amis.

## EXPOSITION EDUCATIVE DES INDUSTRIES AVICOLES DU QUÉBEC

### HOTEL MONT-ROYAL MONTREAL

22, 23, 24 novembre 1944

Ne manquez pas cette exposition c'est le clou de la saison!

Les aviculteurs et tous ceux qui s'intéressent à l'industrie avicole envahiront bientôt l'Hôtel Mont-Royal pour visiter la Deuxième Exposition organisée sous les auspices du Comité des Industries avicoles du Québec, présidée par M. J. de Broin et le Prof. W. A. Maw.

Des exhibits éducatifs mettront en évidence le thème de l'Exposition: "Améliorons encore — nous garderons nos marchés". Des orateurs distingués traiteront de tous les sujets intéressant les aviculteurs.

"RENSEIGNEMENTS, S.V.P."

Cette innovation suscitera un intérêt considérable parmi les visiteurs. Un comité consultatif d'experts répondra à toutes les demandes de renseignements mises dans la "Boîte aux Questions".

Le nombre des chambres disponibles à l'hôtel est limité. Nous ferons parvenir gratuitement des détails à ce sujet ainsi que le programme de l'Exposition aux personnes qui en feront la demande. Hâtez-vous de nous avertir. Ecrivez à M. W. G. Blennerhassett, gérant, Exposition Educative des Industries Avicoles du Québec, Hôtel Mont-Royal, Montréal, P.Q.

Venez en foule — Admission gratuite

Le Comité des Industries avicoles du Québec

Présidents: J. DeBroin, Prof. W. A. Maw  
Secrétaire: G. Renaud  
Gérant: W. G. Blennerhassett

## Il est bon de savoir

Nos vêtements ont une étiquette du manufacturier et cela garantit leur qualité.

Comparez nos prix et la valeur des tissus offerts afin de bien vous rendre compte pour faire vos achats.

GRAND CHOIX de merceries et de confections pour hommes et jeunes gens.

NOTRE ASSORTIMENT est aussi complet que possible.

J. - W. CYR  
314 rue St-Georges, St-Jérôme  
Tél. 448

## Où acheter du bon et du beau à bon marché

### Chez HARRY

328 Saint-Georges, Saint-Jérôme